

L'an deux mille vingt-deux,

Le jeudi 20 octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/10/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT.

Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N° 2022-054 Tarifs location des salles année 2023

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs de location des salles à compter du 1^{er} janvier 2023

		Particuliers Largeassiens	Particuliers Hors Commune	Sociétés/ Associations Hors Commune	Associations Communales
Salle Guy GONNORD	La Terrasse	150,00 €	210,00 €	210,00 €	GRATUIT
	1 salle + la Terrasse	260,00 €	400,00 €	250,00 €	
	2 salles + la Terrasse	310,00 €	560,00 €	370,00 €	
	Option jeudi soir	55,00 €	55,00 €	-	
	Lendemain de fête	50,00 €	100,00 €	-	
	Vin d'honneur	90,00 €	90,00 €	90,00 €	
	Réveillon	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €
Salle du Millénaire	55,00 €	90,00 €	90,00 €	GRATUIT	
Location percolateur	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, publié ce jour.

LARGEASSE, le 24 octobre 2022
Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

